



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2020/5429

Approbation d'un avenant à la convention de coédition d'un ouvrage sur Tony Garnier
signée entre les Archives Municipales et la fondation Renaud

Direction des Affaires Culturelles

Rapporteur : M. DURAND Jean-Dominique

SEANCE DU 27 JANVIER 2020

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 29 JANVIER 2020

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 20 JANVIER 2020

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 3 FEVRIER 2020
DELIBERATION AFFICHEE LE : 6 FEVRIER 2020

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme DOGNIN-SAUZE, M. BRUMM, Mme AIT MATEN, M. SECHERESSE, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GRABER, Mme CONDEMINE, M. GIORDANO, Mme REYNAUD, M. CLAISSE, Mme RIVOIRE, M. DURAND, Mme RABATEL, M. LE FAOU, Mme BESSON, M. CUCHERAT, Mme FRIH, M. LEVY, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, Mme CROIZIER, M. BLACHE, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme BLEY, Mme CHEVALLIER, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme BRUGNERA, Mme PICOT, M. BRAILLARD, M. BERAT, M. TOURAIN, M. COULON, Mme FONDEUR, M. PELAEZ, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme BALAS (pouvoir à M. GUILLAND), Mme SERVIEN (pouvoir à M. BRUMM), M. PHILIP (pouvoir à Mme RABATEL), Mme ROLLAND-VANNINI (pouvoir à M. MALESKI), Mme BERRA (pouvoir à Mme NACHURY), Mme BURILLON (pouvoir à Mme CONDEMINE), M. JULIEN-LAFERRIERE (pouvoir à Mme PICOT), M. BOUDOT

ABSENTS NON EXCUSES :

2020/5429 - APPROBATION D'UN AVENANT A LA CONVENTION DE COEDITION D'UN OUVRAGE SUR TONY GARNIER SIGNEE ENTRE LES ARCHIVES MUNICIPALES ET LA FONDATION RENAUD (DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 15 janvier 2020 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Par délibération n° 2019/4978 du 23 septembre 2019, vous avez approuvé une convention entre les Archives Municipales de Lyon (AML) et la fondation Renaud pour la coédition d'un ouvrage sur le personnage de Tony Garnier, dans le cadre des différentes manifestations autour de celui-ci à l'occasion du 150^e anniversaire de sa naissance.

La convention fixait la part prise en charge par la Fondation Renaud à 8 000 € à parité avec celle des Archives Municipales.

Lors de l'impression de l'ouvrage, les coûts ont été supérieurs à l'estimation pour un montant de 1516, 73 €. Par ailleurs, la fondation a également pris en charge en complément, 660 euros pour la prise de vue de dessins de Tony Garnier et 25 euros pour l'attribution de l'ISBN. Aussi, la participation de la fondation s'élève à 10 201.73 euros. La participation des Archives ne change pas.

L'avenant joint au présent rapport vient modifier la convention initiale et augmenter le budget de l'opération, de 16 000 euros à 18 201.73 euros.

Vu la convention de coédition approuvée par la délibération n° 2019/4978 en date du 23 septembre 2019 ;

Vu ledit avenant;

Ouï l'avis de la commission culture - patrimoine ;

DELIBERE

- 1- L'avenant n° 1 à la convention de coédition d'un ouvrage sur Tony Garnier établie entre la ville de Lyon/Archives municipales et la fondation Renaud est approuvé.

2- Monsieur le Maire est autorisé à signer ledit document et à l'exécuter.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

Jean-Dominique DURAND